





**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES**  
 220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
 Tél : 05.49.78.71.30  
 Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

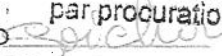
Collectivité : **40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN**

Numéro de liste **5862710115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 02 juin 2023  
 CHEF DE SERVICE COMPTABLE

Le comptable public,  
 par procuration  
 PATRICIA GUICHARD  
  
**Michèle GOICHON**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	1 957,70 €	
6542	0,00 €	
Total	1 957,70 €	

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
 ( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél : 05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES**

Collectivité : **40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN**

Numéro de la liste **5863915915**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 04 avr. 2023  
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

PATRICIA GUICHARD

Patricia GUICHARD  
Administratrice des Finances Publiques  
Adjointe  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	40 485,62 €	
6542	0,00 €	
Total	40 485,62 €	

A

Le

( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél : 05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfp.finances.gouv.fr

## DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

Numéro de la liste 5866110115

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 19 avr. 2023  
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

  
PATRICIA GUICHARD

## DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	20 872,48 €	
6542	50,00 €	
Total	20 922,48 €	

Mandat  
à part

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

## TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES**  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél :05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : **40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN**

Numéro de la liste **5882380115**

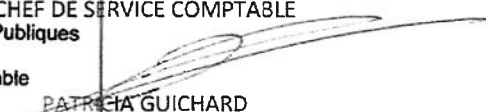
Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 15 mai 2023

**Patricia GUICHARD** CHEF DE SERVICE COMPTABLE  
Administratrice des Finances Publiques  
Adjointe  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

PATRICIA GUICHARD



**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	16 993,83 €	
<b>Total</b>	<b>16 993,83 €</b>	

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél :05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

### DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN**

Numéro de la liste **5996241115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 07 avr. 2023

CHEF DE SERVICE COMPTABLE **Patricia GUICHARD**  
Administratrice des Finances Publiques  
Adjointe  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

~~PATRICIA GUICHARD~~

### DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	42 699,31 €	
6542	0,00 €	
Total	42 699,31 €	

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

### TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émergé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél : 05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfp.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : 40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

**Numéro de la liste 6170080115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 04 avr. 2023  
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

  
PATRICIA GUICHARD  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

Patricia GUICHARD  
Administratrice des Finances Publiques  
Adjointe  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	600,57 €	
Total	600,57 €	

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél : 05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : 40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

**Numéro de la liste 6237710315**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 04 avr. 2023

CHEF DE SERVICE COMPTABLE

PATRICIA GUICHARD

Patricia GUICHARD  
Administratrice des Finances Publiques  
Adjointe  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	3 336,14 €	
6542	0,00 €	
Total	3 336,14 €	

A

Le

( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES  
220 RUE DE STRASBOURG

79061 NIORT CEDEX  
Tél : 05.49.78.71.30  
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : 40104 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

**Numéro de la liste 6244120115**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 07 avr. 2023

CHEF DE SERVICE COMPTABLE Patricia GUICHARD  
Administratrice des Finances Publiques  
Adjointe  
Cheffe de service comptable  
du SGC de Niort

PATRICIA GUICHARD

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	95 992,35 €	
6542	0,00 €	
Total	95 992,35 €	

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
( Date, cachet et signature de l'ordonnateur )

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.